

INFORMATION à l'attention des professeurs principaux, des CPE des collèges et COP

Mini stages de sensibilisation des élèves de collège aux pôles de formation proposés par le LP Camille Claudel

1°/ OBJECTIFS :

1-1 Faire connaître les formations de l'établissement par une intégration dans une classe de la filière souhaitée et par une visite du lycée professionnel Camille Claudel.

1-2 Permettre aux élèves de collège de faire un choix d'orientation positive et motivée après une sensibilisation professionnelle.

1-3 Améliorer les représentations des métiers manuels et valoriser l'image de l'enseignement professionnel.

2°/ ORGANISATION :

2-1 Les élèves de collège viennent au L.P. une journée par groupes de 2 (3 maximum) dans une spécialité qu'ils ont choisie: Gestion administration, Commerce, Hôtellerie, Restauration collective (APR), Arts de la Pierre, Electrotechnique.

2-2 Après une présentation de l'établissement par la Vie scolaire, ils sont accueillis par le professeur de la spécialité qui désigne un élève tuteur interne ou demi- pensionnaire, qui sera chargé du suivi du stagiaire pendant la journée. Pendant les séances d'atelier les stagiaires sont susceptibles de réaliser une fabrication simple. Suivant la spécialité choisie, ils pourront emmener leur réalisation professionnelle ou une attestation du travail effectué. La journée se termine par un bilan avec la Vie Scolaire sur la base d'un questionnaire rempli par le stagiaire.

2-3 Les professeurs accueillent les élèves stagiaires. Ils expliquent le principe de formation, les contenus de formation, les débouchés après le CAP et le Bac professionnel, les poursuites d'études éventuelles, les évolutions possibles dans le métier. Ils répondent à toutes les interrogations des collégiens sur les avantages et les inconvénients du métier. Le contact pendant le travail avec des élèves du LP permet également des échanges entre les jeunes. Le stagiaire acquiert une représentation plus réaliste du métier.

3°/ CALENDRIER :

Les périodes pour les mini stages sont arrêtées chaque année au cours des mois de janvier à avril.

4°/ MODALITES D'INSCRIPTION :

Le collège nous fait parvenir, de préférence par retour de courrier électronique, la liste des élèves souhaitant participer à un mini stage à l'aide du tableau joint.

Le L.P. retourne au collège :

- Un tableau récapitulatif des dates de stages,
- Une convention pour chaque élève qui sera signée de façon tripartite (L.P, collège, famille) et dont un exemplaire sera retourné au L.P,
- Un questionnaire support d'observation qui sera remis à l'élève lors du mini stage et qu'il conservera (pour info)
- Un questionnaire bilan d'accueil qui sera remis à l'élève lors de sa visite et qu'il restituera au L.P. à l'issue du stage (pour info).